

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Histoire des techniques artistiques (2HA1207)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier B A - histoire de l'art	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Pilier principal B A - histoire de l'art	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Les conservateur-trice-s du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (MahN), sous la direction de Chantal Lafontant Vallotton et d'Antonia Nessi. En collaboration avec Cyprien Fuchs et Clara May, assistant.e.s auprès de l'IHAM.

Contenu

La formation de base en histoire de l'art comprend deux enseignements dévolus aux techniques artistiques, conçus en étroite relation :

- 1) un enseignement d'histoire des techniques artistiques (semestre d'automne) et
- 2) des travaux pratiques (semestre de printemps).

Ces deux enseignements, exigeant un contact avec les artefacts, sont donnés en situation, au plus près des œuvres et des objets d'art (en musée, sur site ou dans quelques cas en salle de classe).

Le propos est d'étudier le champ de l'histoire de l'art par une approche technique et matérielle, en portant l'attention sur les matériaux de l'art et sur les gestes qui les mettent en œuvre. Suivant Etienne Souriau (« Technique », in Vocabulaire d'esthétique, Paris 20103, p. 1415), la technique est « un procédé opératoire conscient, réglé, reproductible et transmissible » ; dès lors, une histoire des techniques peut également se déployer dans le sens d'une anthropologie, d'une histoire des gestes et des savoir-faire.

Chaque cours d'histoire des techniques est dispensé par un-e conservateur-trice-s au MahN devant l'objet. Il se déroule en deux parties :

1. une introduction à l'histoire de la technique à l'aide d'une présentation PPT mise à disposition des étudiant-e-s
2. une étude de l'objet – devant la pièce originale – en développant une approche technique et matérielle

L'enseignement au MahN comprend également des lectures d'extraits des principaux traités techniques ou de textes tirés d'ouvrages de référence sur les techniques et les matériaux.

L'étudiant-e disposera ainsi de connaissances sur l'histoire de la technique avant de suivre les travaux pratiques au semestre de printemps.

Forme de l'évaluation

L'enseignement est validé par une évaluation interne notée: rédaction d'une fiche de lecture (compte rendu individuel d'une lecture) sur un texte qui est essentiel pour comprendre une technique enseignée (30 %) + interrogation orale de 15 minutes (avec préparation de 15 minutes) portant sur un objet exemplaire d'une technique artistique présentée au cours du semestre (70 % de la note). Le calendrier des séances, publié au début de l'enseignement et disponible sur le portail des cours, fixe les délais pour la remise de la fiche de lecture et l'interrogation orale.

Modalités de rattrapage

Si le résultat de l'ensemble des travaux est jugé insuffisant, un premier échec est notifié (première tentative). Le rattrapage consiste en la révision de la partie insuffisante (oral ou fiche de lecture) selon les commentaires et les remarques de l'enseignant-e. L'étudiant-e dispose ensuite de la période sans cours pour réviser son travail et le soumettre une nouvelle fois à l'enseignant-e. Les délais de la remise sont : le 1er septembre pour les enseignements du semestre de printemps et le 1er mars pour ceux du semestre d'automne. En cas d'échec à la partie

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Histoire des techniques artistiques (2HA1207)

orale, le second passage à l'oral (devant un second objet étudié lors du semestre) a lieu pendant la première semaine de cours du semestre d'automne (pour les enseignements du semestre de printemps) ou pendant la 3e semaine de cours du semestre de printemps (pour les enseignements du semestre d'automne).

Documentation

La documentation utile figure sur la plateforme Moodle. Des ouvrages sont également réservés pour ce cours en alvéole d'histoire de l'art (B2.N.65).

Pré-requis

Aucun pré-requis pour les cours du pilier minimal.

Forme de l'enseignement

Cours frontal, en situation, avec participation active des étudiant-e-s.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Identifier décrire et situer les techniques dans le temps
- Reconnaître théoriquement et pratiquement les spécificités des différentes techniques artistiques (peinture, sculpture, architecture, arts graphiques, arts précieux et appliqués, photographie, nouveaux médias, performance) ainsi que leur processus de création grâce à la confrontation avec les originaux

Compétences transférables

- Communiquer les résultats d'une analyse à l'écrit et à l'oral, aussi à un public non initié
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes